

Lettre de Claude Elsen à Jean Paulhan, 1955

Auteur : Elsen, Claude (1913-1975)

Voir la transcription de cet item

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

Elsen, Claude (1913-1975), Lettre de Claude Elsen à Jean Paulhan, 1955, 1955.
Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX
OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 24/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/16047>

Copier

Information sur la lettre

Date1955

DestinatairePaulhan, Jean (1884-1968)

LangueFrançais

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

ÉditeurSociété des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne,
LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 24/02/2023 Dernière
modification le 28/11/2025

mardi [1955]

Mon cher Jean,

Les ennuis arrivent toujours de manière imprévue, mais ils arrivent (avec beaucoup de constance)

Rentrant des Ardennes, j'ai appris hier que, contraint(e) à des coupures budgétaires, Amiot-Dumont renonce, à partir de ce jour, à plusieurs de ses collaborateurs "extérieurs" - dont je suis. Voilà qui non seulement gâche fort ce retour de vacances, mais me met dans une situation très critique (d'autant que la vie de Dumanche-Matin est toujours des plus précaires). Cette collaboration représentait plus de la moitié de mes (modestes) revenus mensuels.

Je ne sais pas si cette décision (qui a été prise pendant ce mois d'août et ne vise pas que moi, seul(e). E.-il) est déjà connue de Roditi. Je ne sais même pas s'il est à Paris. Mais il me souviendrait que, voilà quelques mois, alors que le loyer en avait déjà couru, vous avez eu la gentillesse de me proposer de lui en toucher mot. Cette fois il ne s'agit plus seulement d'un loyer, mais que la chose m'a été signifiée "officiellement" hier. Y a-t-il encore quelque chose à

tenter pour arranger les choses peu ou
rien ? Je n'en sais rien. Mais peut-être
me ferez-vous l'amitié d'écrire un
mot audit Roditi pour lui dire l'ennui
dans lequel cela me met et lui demander
s'il est possible qu'il intervienne en ma
faveur ?

Je vous en serais très reconnaissant
- même si c'est sans espoir - et vous en
remercie d'avance.

Votre ami

Claude